

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° 42

présenté par

M. Ledoux, Mme Mauborgne, Mme Magnier, Mme De Temmerman, M. Cazenove, M. Becht,
M. Bournazel, M. Euzet et les membres du groupe Agir ensemble

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.